

AVIS

Réf. : RUR.18.455.AV-Nature
Date d'approbation : 9/11/2018

Demande d'agrément de la Réserve Naturelle de Wancennes à Beauraing

DONNEES INTRODUCTIVES	
-----------------------	--

<u>Type de dossier :</u>	Demande d'agrément d'une réserve naturelle agréée
<u>Demandeur :</u>	SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
<u>Date de réception de la demande et références :</u>	19/10/2018 – DNF/DNEV/CA/RNA agr/suivi/Sorties 2018: 21024
<u>Délai de remise d'avis :</u>	45 jours
<u>Référence légale :</u>	Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 17 juillet 1986 concernant l'agrément des réserves naturelles et le subventionnement des achats de terrains à ériger en réserves naturelles agréées par les associations privées
<u>Préparation de l'avis :</u>	Pôle Ruralité – Section Nature

AVIS

Réuni ce 9 novembre 2018 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 6 novembre 2018), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » a examiné le dossier repris sous rubrique et a remis un avis **favorable** à son propos, tout en relevant la qualité du dossier et l'intérêt manifeste du site.

Il s'interroge toutefois sur l'opportunité de regrouper ce site avec celui de Vonèche, également à l'ordre du jour, de manière à ne créer qu'une seule réserve naturelle agréée d'environ 9 ha. Il invite le cas échéant le DNF et Natagora à évaluer de commun accord le bien-fondé d'un tel regroupement.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »